

PROTECTION AGREEMENTS

Master Protection Agreements

Congratulations on making a smart purchase. Your new Kenmore® product is designed and manufactured for years of dependable operation.

But like all products, it may require preventive maintenance or repair from time to time. That's when having a Master Protection Agreement can save you money and aggravation.

The Master Protection Agreement also helps extend the life of your new product. Here's what the Agreement* includes:

Parts and labor needed to help keep products operating properly **under normal use**, not just defects. Our coverage goes **well beyond the product warranty**. No deductibles, no functional failure excluded from coverage—**real protection**.

Expert service by a force of more than 10,000 **authorized Sears service technicians**, which means someone you can trust will be working on your product.

Unlimited service calls and nationwide service, as often as you want us, whenever you want us.

— **replacement of your covered product** if four or more product failures occur within twelve months.

Product replacement if your covered product can't be fixed.

Annual Preventive Maintenance Check at your request — no extra charge.

Fast help by phone — we call it **Rapid Resolution** — phone support from a Sears representative on all products. Think of us as a "talking owner's manual."

Power surge protection against electrical damage due to power fluctuations.

Rental reimbursement if repair of your covered product takes longer than promised.

25% discount off the regular price of any non-covered repair service and related installed parts.

Once you purchase the Agreement, a simple phone call is all that it takes for you to schedule service. You can call anytime day or night, or schedule a service appointment online.

The Master Protection Agreement is a risk free purchase. If you cancel for any reason during the product warranty period, we will provide a full refund. Or, a prorated refund anytime after the product warranty period expires. Purchase your Master Protection Agreement today! **Some limitations and exclusions apply.**

For prices and additional information in the U.S.A., call 1-800-827-6655. *Coverage in Canada varies on some items. For full details, call Sears Canada at 1-800-361-6665.

Sears Installation Service

For Sears professional installation of home appliances, garage door openers, water heaters, and other major home items, in the U.S.A. or Canada, call **1-800-4-MY-HOME®**.

KENMORE APPLIANCE WARRANTY

KENMORE LIMITED WARRANTY

FOR ONE YEAR from the date of sale this appliance is warranted against defects in material or workmanship when it is correctly installed, operated, and maintained according to all supplied instructions.

WITH PROOF OF SALE, a defective appliance will receive free repair or replacement at option of seller.

For warranty coverage details to obtain free repair or replacement, visit the web page: www.kenmore.com/warranty.

This warranty applies for only 90 DAYS from the sale date in the United States, and is void in Canada, if this appliance is ever used for other than private household purposes.

This warranty covers ONLY defects in material and workmanship, and will NOT pay for:

1. Expendable items that can wear out from normal use, including but not limited to filters, belts, bags, or screw-in base light bulbs.
2. A service technician to clean or maintain this appliance, or to instruct the user in correct appliance installation, operation, and maintenance.
3. Service calls to correct appliance installation not performed by Sears authorized service agents, or to repair problems with house fuses, circuit breakers, house wiring, and plumbing or gas supply systems resulting from such installation.
4. Damage to or failure of this appliance resulting from installation not performed by Sears authorized service agents, including installation that was not in accord with electrical, gas, or plumbing codes.
5. Damage to or failure of this appliance, including discoloration or surface rust, if it is not correctly operated and maintained according to all supplied instructions.
6. Damage to or failure of this appliance, including discoloration or surface rust, resulting from accident, alteration, abuse, misuse or use for other than its intended purpose.

7. Damage to or failure of this appliance, including discoloration or surface rust, caused by the use of detergents, cleaners, chemicals, or utensils other than those recommended in all instructions supplied with the product.

8. Damage to or failure of parts or systems resulting from unauthorized modifications made to this appliance.

9. Service to an appliance if the model and serial plate is missing, altered, or cannot easily be determined to have the appropriate certification logo.

DISCLAIMER OF IMPLIED WARRANTIES; LIMITATION OF REMEDIES

Customer's sole and exclusive remedy under this limited warranty shall be product repair or replacement as provided herein. Implied warranties, including warranties of merchantability or fitness for a particular purpose, are limited to one year or the shortest period allowed by law. Seller shall not be liable for incidental or consequential damages. Some states and provinces do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, or limitation on the duration of implied warranties of merchantability or fitness, so these exclusions or limitations may not apply to you.

This warranty applies only while this appliance is used in the United States or Canada*.

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state.

* In-home repair service is not available in all Canadian geographical areas, nor will this warranty cover user or service travel and transportation expenses if this product is located in a remote area (as defined by Sears Canada Inc.) where an authorized service is not available.

**Sears Brands Management Corporation
Hoffman Estates, IL 60179**

**Sears Canada Inc.
Toronto, Ontario, Canada M5B 2C3**

CONTRATS DE PROTECTION

Contrats principaux de protection

Nous vous félicitons d'avoir fait un achat judicieux. Votre nouvel appareil Kenmore® est conçu et fabriqué pour vous procurer des années de fonctionnement fiable.

Mais comme pour tous les produits, il pourra à l'occasion nécessiter un entretien préventif ou une réparation. Le cas échéant, un Contrat principal de protection peut vous épargner de l'argent et des soucis.

Le Contrat principal de protection contribue aussi à prolonger la vie utile de votre nouvel appareil ménager. Le Contrat* inclut :

Pièces et main d'œuvre nécessaires pour conserver les appareils en état de fonctionnement correct **pendant une utilisation normale**, pas uniquement pour remédier aux défaillances. Notre couverture **s'étend bien au-delà de la garantie du produit**. Aucune franchise, aucune anomalie de fonctionnement ne sont exclues de ce contrat – **protection réelle**.

Un service d'expert proposé par plus de 10 000 techniciens **d'entretien Sears autorisés**, ce qui signifie que quelqu'un de confiance prendra soin de votre produit.

Appels de service illimités et service national, aussi souvent que vous en avez besoin et quand vous en avez besoin.

– **remplacement de votre produit** couvert si au moins quatre pannes se produisent en deçà de douze mois.

Remplacement du produit si votre produit couvert ne peut être réparé.

Vérification annuelle d'entretien préventif sur demande – sans frais supplémentaires.

Aide rapide par téléphone – nous appelons cela **Résolution rapide** – support téléphonique d'un agent de Sears sur tous les produits. Considérez-nous comme un "manuel d'utilisateur parlant".

Protection contre les sautes de puissance pour prévenir les dommages électriques attribuables aux fluctuations de courant.

Remboursement de location si la réparation du produit couvert prend plus de temps que promis.

25 % de réduction sur le prix courant de toute intervention de réparation non-couverte et pièces de rechange.

Dès que vous achetez le Contrat, il suffit d'un appel téléphonique pour obtenir un rendez-vous pour une intervention de dépannage ou d'entretien. Vous pouvez appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit ou prendre un rendez-vous de dépannage en ligne.

Le Contrat principal de protection constitue un investissement sans risque. Si vous annulez pour une quelconque raison pendant la période de garantie du produit, nous vous rembourserons intégralement. Ou nous vous verserons un remboursement au prorata après l'expiration de la période de garantie. Achetez votre Contrat principal de protection aujourd'hui même! **Certaines limitations et exclusions s'appliquent. Pour des prix et renseignements supplémentaires aux États-Unis, composer le 1-800-827-6655. *Au Canada, la couverture varie en fonction des articles. Pour des informations détaillées, appeler Sears Canada au 1-800-361-6665.**

Service d'installation Sears

Pour l'installation professionnelle garantie par Sears d'appareils ménagers et d'articles tels que les ouvre-portes de garage, chauffe-eau, et autres gros appareils ménagers, aux É.-U. ou au Canada, composer le **1-800-4-MY-HOME®**.

GARANTIE DES APPAREILS MÉNAGERS KENMORE

GARANTIE LIMITÉE KENMORE

PENDANT UN AN à compter de la date d'achat, cet appareil est garanti contre tout défaut de matériau ou de fabrication en cas d'installation, d'utilisation et d'entretien conformément aux instructions fournies.

SUR PREUVE DE VENTE, un appareil défectueux sera réparé ou remplacé gratuitement à la discrétion du vendeur.

Pour connaître les détails sur la couverture de la garantie afin d'obtenir un dépannage gratuit ou un remplacement, visiter la page Web suivante : www.kenmore.com/warranty

Si cet appareil ménager est utilisé à d'autres fins que pour un usage privé et domestique, la présente garantie ne s'applique que pendant 90 JOURS à partir de la date d'achat aux États-Unis, et est nulle au Canada.

La présente garantie couvre UNIQUEMENT les vices de matériaux et de fabrication et NE prendra PAS en charge :

1. Les pièces courantes pouvant s'user suite à une utilisation normale, notamment les filtres, courroies, sacs et les ampoules d'éclairage à culot à vis.
2. L'intervention d'un technicien de réparation pour nettoyer ou entretenir cet appareil, ou pour montrer à l'utilisateur comment installer, utiliser et entretenir correctement cet appareil.
3. Les interventions de dépannage pour rectifier l'installation de l'appareil non réalisée par des agents d'entretien autorisés de Sears, ou pour intervenir sur des problèmes concernant les fusibles du domicile, les disjoncteurs, et les systèmes de plomberie ou d'alimentation de gaz résultant de l'installation.
4. L'endommagement ou l'état défectueux de cet appareil imputable à l'installation non réalisée par des agents d'entretien autorisés de Sears, y compris une installation non conforme aux codes d'électricité, de gaz et de plomberie.
5. L'endommagement ou l'état défectueux de cet appareil, notamment une décoloration ou l'apparition de rouille sur la surface, dans le cas où l'utilisation ou l'entretien ne sont pas conformes à toutes les instructions fournies.
6. L'endommagement ou l'état défectueux de cet appareil, notamment une décoloration ou l'apparition de rouille sur la surface, résultant d'un accident, d'un usage impropre ou abusif ou d'une utilisation autre que celle à laquelle il est destiné.

7. L'endommagement ou l'état défectueux de cet appareil, notamment une décoloration ou l'apparition de rouille sur la surface, causé par l'utilisation de détergents, nettoyants, produits chimiques ou ustensiles autres que ceux recommandés dans toutes les instructions fournies avec le produit.
8. L'endommagement ou l'état défectueux de pièces ou systèmes résultant d'une modification non autorisée faite à cet appareil.
9. L'intervention sur l'appareil si la plaque signalétique indiquant le numéro de modèle et de série est manquante, a subi une modification, ou s'il est difficile de déterminer si l'appareil porte le logo de certification approprié.

CLAUDE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES; LIMITATION DES RECOURS

Le seul et exclusif recours du client dans le cadre de la présente garantie limitée consiste en la réparation ou le remplacement prévus ci-dessus. Les garanties implicites, y compris les garanties applicables de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, sont limitées à un an ou à la plus courte période autorisée par la loi. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les dommages fortuits ou indirects. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages fortuits ou indirects, ou la limitation de la durée des garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que cette exclusion ou limitation peut ne pas être applicable dans votre cas.

Cette garantie s'applique seulement lorsque cet appareil ménager est utilisé aux États-Unis ou le Canada*.

Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre.

* Le service de réparation à domicile n'est pas disponible dans toutes les régions du Canada; cette garantie ne couvrira pas non plus les frais de déplacement et de transport de l'utilisateur ou du dépanneur si ce produit se trouve dans une région éloignée (tel que défini par Sears Canada Inc.) où aucun dépanneur autorisé n'est disponible.

**Sears Brands Management Corporation
Hoffman Estates, IL 60179**

**Sears Canada, Inc.
Toronto, Ontario, Canada M5B 2C3**